

SAINT-MALO NOTRE LIEN

LA MAJORITÉ

Plusieurs événements concernant notre projet de musée maritime ont marqué ces trois derniers mois.

Tout d'abord, le lancement de la construction des réserves de nos collections livrées en fin d'année.

Ensuite, l'adoption du nouveau programme scientifique et culturel par le conseil municipal. Il propose un projet ambitieux, fort des réflexions passées et enrichi des attentes des visiteurs d'un musée du XXI^e siècle.

Enfin, le choix des bâtiments de l'École Nationale Supérieure Maritime pour abriter le futur musée.

Ce choix suscite un certain débat. C'est tout à fait naturel. Encore faut-il que ce débat soit honnête et ne soit pas tiré vers le bas par des accusations fausses ou approximatives.

Le site dit des silos était un excellent site que nous aurions sans aucun doute retenu si un arrêté préfectoral d'avril 2022 ne l'avait pas rendu inadapté à la construction d'un musée ambitieux tel que le souhaite l'équipe municipale.

Nous avons préféré nous adapter et travailler sur trois autres lieux d'implantation. Il est apparu, après une étude comparative poussée, que le meilleur choix serait celui de l'ENSM, répondant le mieux aux critères d'attentes du public. Répondant aussi par sa dimension et sa configuration à nos ambitions muséales. Répondant encore à notre souhait de ramener de l'activité intra-muros et répondant, enfin, aux impératifs économiques que nous nous sommes fixés tant sur le plan de l'investissement que du fonctionnement. Certes, cela ne sera pas un chantier facile, ni sans tracas pour le voisinage mais l'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

En 2024, nous poursuivrons notre feuille de route : lancement du concours d'architecte dont le lauréat devrait être connu en septembre, préparation du transfert des collections, finalisation du programme muséal, grande exposition estivale à la Chapelle Saint-Sauveur, en collaboration avec le musée des Arts et Métiers de Paris qui donnera à voir quelques-unes des plus belles pièces de nos collections et enfin, mise en ligne des collections du musée.

Nous faisons toute confiance à notre conservateur **et à tous les services municipaux qui concourent** à ce grand projet pour continuer de le faire avancer **avec les élus** au travers des trois objectifs fixés : un projet ambitieux, un calendrier resserré et un budget compatible avec les finances de notre ville.

Puisse ce projet réunir ses plus fervents supporters et les éternels sceptiques !

SAINT-MALO AU CŒUR DES POSSIBLES

L'OPPOSITION

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION ?

Lors du dernier conseil d'agglomération présidé par le maire de Saint-Malo nous avons vécu du **flou et du flottement !**

1- Du flou

Alors que l'association Jeanne d'Arc tente de sortir de ses difficultés financières, l'Open 35 de Tennis, événement sportif majeur du département qu'elle a créé vient d'être concédé à une société privée qui s'appuiera sur une association pour récolter les subventions publiques.

Les conventions de subvention avec la nouvelle association n'imposent aucune transparence sur les résultats de la société commerciale ce qui laisse la porte ouverte à une privatisation des bénéficiaires et un financement public des charges.

À nos questions aucune réponse !

2- Flottement

Au moment de dévoiler le projet retenu pour le restaurant universitaire de Paramé, des questionnements émergent pour savoir si ce projet est pensé pour accueillir des logements étudiants manquants. Aucune réponse, mais un flottement.

Après quelques minutes nous comprenons que cela n'avait pas été envisagé et que la structure du futur restaurant n'est pas adaptée pour être évolutive... Les constructions en hauteur fleurissent partout pour ne pas artificialiser et optimiser le foncier mais pas au-dessus d'un R.U...

Un projet à 4 millions d'euros sans optimisation du foncier, sans évolution possible et sans panneaux voltaïques. Le Choix est justifié à ce stade de l'APS (avant-projet sommaire) par le côté « chaleureux » !
Détail de taille : c'est bien sûr sur les aménagements qu'il faudra jouer pour prendre en charge les inévitables dépassements et les éventuels panneaux voltaïques non chiffrés à ce jour.

Ce choix est incompréhensible.

Y a-t-il un pilote dans l'avion à Saint-Malo Agglomération ?